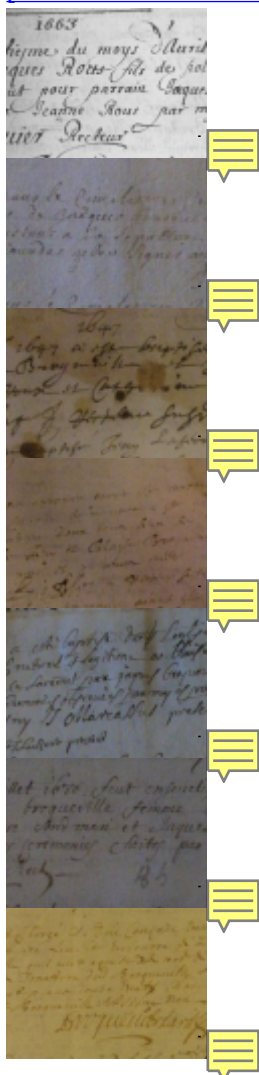


Jacques Broqueville, peigneur de laine

C'est grâce à plusieurs textes du notaire Ponsin allant de 1662 à 1668 que l'on peut donner quelques enseignements supplémentaires sur un des rares possesseurs du prénom "Jacques"(1) au sein de la famille Broqueville. Jacques fait partie de la branche dite bourgeoise, fils de Jehan (+1648) et de Jacqueline Suberville. On ne connaît pas sa date de naissance mais est décédé après son épouse vers 1693. Il a épousé le 9 février 1655 Jeanne Roux (vers 1627-1692).

De ce mariage, est née une fille Catherine née le 1er janvier 1657. On connaît son existence par son acte de baptême et son acte de décès (3 juillet 1680). Elle a épousé Blaise Merlet. On connaît le nom de son mari par l'acte de naissance de son fils Jacques Merlet le 23 août 1678. Dans l'acte de décès de Catherine on voit que le recteur Arquier a fait une erreur qu'il a corrigé. Il dit que le témoin de son ensevelissement est son mari Blaise Merlet, mais ce nom est effacé. Le recteur écrit juste après "Vesbilla". Cela suppose que son premier mari est mort peu de temps après la naissance de leur fils Jacques. Elle s'est remariée rapidement puisqu'elle décède en 1680, à 23 ans. Nous ne connaissons pas à l'heure actuelle du destin de Jacques Merlet.

[\[Show as slideshow\]](#)



Revenons à Jacques Broqueville. Dans chacun des actes du notaire Ponsin, on découvre que Jacques est peigneur de laine. Voilà donc son métier que nous décrivons brièvement ici : *“Draps, habits, tapisseries : la laine offre du fil à démêler dans les campagnes comme dans les villes, depuis le berger jusqu’au marchand drapier. Les laines sont lavées avec de l’eau de mares ou de pluie, séchées sur l’herbe et portées dans les magasins. Là, les ouvriers coupent la pointe des mèches qui restent collées par le crottin et le suint. D’autres ouvriers trient les laines, mèche par mèche, et en font des tas de qualités différentes. Les laines ainsi préparées sont lavées une seconde fois dans des lessives alcalines chaudes. On en fait des cordons qu’on tord pour les égoutter. Les peigneurs prennent ces cordons encore humides, les ouvrent, les passent dans les dents d’un peigne successivement présenté sur un brasier ardent et trempé dans une jatte pleine de beurre. Le peigneur enlève les flocons de laine, les nœuds, la poussière et tous les corps étrangers. Il dispose les brins dans leur longueur et opère une première préparation ou filature. Les poignées, d’un mètre de longueur, sont expédiées sous cette forme aux négociants qui les font filer dans les campagnes environnantes”* (2).

Bien que peigneur de laine, Jacques semble assez à l’aise en termes d’entrée d’argent. Il est aussi propriétaire terrien. En effet dans les actes du notaire Ponsin, on constate qu’à chaque fois Jacques achète des terres ou se fait rembourser des sommes qu’il a prêté auparavant. Il est aussi vigneron puisque dans un acte du 23 janvier 1662 (3) il vend 12 pipes de bon vin (4). Toujours en 1662, il est dit propriétaire de la métairie En salivant. Il achète une pièce de terre attenante à la métairie pour la somme de 36 livres à Bernarde Carrette femme de Dominique Sentis, marchand de Monfort. (5) D’autres textes montrent Jacques qui achète encore une terre en 1664 (6) et en 1666, c’est un brassier endetté qui lui verse la somme de 52 livres pour une vente de vin (7).

Jacques est aussi repris dans un cadastre de Monfort en 1668 où l’on voit la description de ses terres :

*“Les ans et jour dessus par devant nous a comparu Jacques Broqueville peigneur (de laine) lequel a reconnu tenir en fief et ?? perpétuel de qui dessus savoir est vigne lieu dit a Capdemaille (ou Cap de Mail) confronté du levant passage de service couchant vigne de Jean Villemaue vigne de Jean Broqueville contient 12 places 6 escats,
Plus tient terre lieu dit au Rieu d’en Rousseau confronté du levant terre de Bernard Dussaut couchant terre de Jean Dumau septentrion ruisseau d’en Rousseau contenant 2 places 18 escats.
Plus tient terre lieu dit En Salivan confronté du levant chemin de service midi terre de Dominique Vignes couchant et septentrion terre de Guillaume Druilhet contient 13 places 16 escats.
Plus tient terre au dit lieu confronté du levant terre de André Artigau midi terre de Jeanne Du Tap couchant terre des héritiers de Bertrand Quintas septentrion terre des héritiers de Dominique Sentis contient 14 places 12 escats.
Plus tient vigne au lieu confronté du levant vigne des héritiers de Dominique Sentis midi vigne de Jean Mevocat couchant terre de Jeanne Du Tap, septentrion terre de David Artigau contient 12 places 10 escats.
Plus tient jardin audit lieu confronté du levant chemin de service midi terre de Guillaume Crusselle couchant et septentrion terre des héritiers de Dominique Sentis contient deux places 6 escats
Plus tien autre jardin audit lieu confronté du levant terre de passage de Jean Roux midi jardin de François Roux couchant et septentrion chemin passage de borde contient 2 places.
Plus tient terre pré bois en Aouve confronté du levant terre de Guillaume Saint-Martin midi chemin public septentrion le ruisseau de Salivan contient une concade 25 places 12 escats.
Plus tient borde passage lieu a Salivan confronté du levant borde passage de Jean et Raymond Roux contient deux places 10 escats.
Plus tient terre lieu dit a la Rilieux confronté du levant pré de François Saline midi terre de Jean Lafon couchant terre de monsieur Lauzéro septentrion terre des héritiers de Dominique Sentis*

*contient 15 places 6 escats faisant le tout 4 concades (8) 13 places 2 escats
A compter 6 livres par concade, une gerbe et demi par banquière et de 10 ?? de vendange, une
semilles rendue dans la maison du seigneur lequel droit seigneurial a promis de payer ledit
Broqueville au dit sieur de Roquette la dite succession à la demi comme ci-dessus et présent les dits
Lafitte et Ponsin signe aussi le sieur de Roquette non le dit feudataire pour ne savoir.” (9)*

Dans le folio 121 du même document on voit Jacques tenir en fief une terre a la Boubée de Cabanat contenant une concade et 16 places. Les droits seigneuriaux vont au seigneur de Las Laques dont nous n'avons pas le nom. Il vend une terre à Jean Broqueville, sieur d'Endardé de 1 concade 27 places le 21 septembre 1688. (10)

Par contre un élément nouveau vient troubler l'ordre des choses. En effet, dans le même document, au folio 20 on y voit cette phrase : *“L'an et jour susdit par devant qui dessus ont comparu les héritiers de Jacques Broqueville lesquels ont reconnu tenir en fief et qui savoir des terres et vigne lieudit a Capdemaille confronté du levant passage de service et terre de Guillaume Saint-Martin midi vigne de Jacques Broqueville couchant terre de Dominique guinbails septentrion chemin public et vigne de Dominique Broqueville”*. Or dans ce texte on voit deux Jacques Broqueville. Le deuxième est notre Jacques analysé ici. Le premier est décédé. Le texte date de 1668. Il y a donc un autre Jacques qui a des héritiers. Qui est-il donc ? Voilà encore une énigme à découvrir peut-être dans les nombreuses archives qui restent à dépouiller.

1647 (ref : 2702-2703). Il est repris dans une terre en 1664 ADG-série A26

Géry de Broqueville

(1) Il y en a un qui est non-rattaché, père de Joseph qui a épousé Judith Saint-Martin. Il y a aussi mon grand-père né en 1895 et décédé en 1968 et pour finir il y a Jacques son petit fils, né en 1979.

(2) *Les métiers d'autrefois, de Marie-Odile Mergnac, Claire Lanaspres, Baptiste Bertrand et Max Déjean, Archives et Culture.*

(3) Notaire Ponsin, Archives départementales du Gers à Auch. Cote : 3E8976 folio 25, (ref : [11956-11601.pdf](#) 3,9 Mb)

(4) Grande futaille pour mettre du vin ou d'autres liquides.

(5))Notaire Ponsin, Archives départementales du Gers à Auch. Cote : 3E8976 folio 154, (ref : [11633-11637.pdf](#) 2,8 Mb)

(6) Notaire Ponsin, Archives départementales du Gers à Auch. Cote : 3E8977.

(7) Notaire Ponsin, Archives départementales du Gers à Auch. Cote : 3E8978 folio 83.

(8) Pour voir les mesures de surface, [cliquez ici](#).

(9) Archives départementale du Gers coté A33, partie 1, folio 70 (Jurisdiction de Canet) (ref : [8797-8800.pdf](#) 7,9 Mb)

(10) Mutation des biens de Monfort 1685-1728, Archives municipales de Monfort. (ref : 5883).